



Simone de Beauvoir Institute's Statement in Response to Bill 94

On March 25, the government of Jean Charest announced Bill 94, an act that would prevent women wearing the *niqab* from accessing hospitals, daycares, schools, universities, and other public services, and would bar women in *niqab* from working in the public sector. In a press conference, premier Charest described the legislation as defending two principles: gender equality and secular public institutions.

We oppose this legislation and strongly believe that it will restrict rather than enhance the rights of women. As we stated in November 2007 in our public response to the *Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles*, while we agree that the government should be doing more to ensure gender equality, we argue that this is not achieved by creating a false opposition between secular values and religion, but rather by attending to gender-based violence, poverty, women's health, and women's access to education and work. In fact, Charest's use of the terms "secular" and "gender equality" is misleading. It is obvious that the government's concern is not with all religious practices, but very particularly with Muslim practices. Furthermore, regulating women's public religious expression and denying them access to government services and public life is not a step in the direction of gender equality. Bill 94 chauvinistically casts Québec as having achieved gender equality while implying a view of Muslim communities as inherently oppressive to women.

As feminists, we are committed to supporting bodily and personal autonomy for all women, as well as all women's capacity to understand and articulate their experiences of oppression on their own terms. And it is as feminists that we oppose state interventions that promise gender equality at the expense of women's autonomy.

**Signed: The Faculty and Students of the Simone de Beauvoir Institute
with the support of The School of Community and Public Affairs
Concordia University
April 7, 2010**

For more information, please see the Simone de Beauvoir Institute's November 2007 feminist response to the Bouchard-Taylor commission: <http://wsdb.concordia.ca/>

Please circulate.

To endorse this statement, please e-mail: gada.mahrouse@concordia.ca

Media Contact:

Dr. Gada Mahrouse, Simone de Beauvoir Institute
514-848-2424 x 2378 or gada.mahrouse@concordia.ca



Déclaration de l'Institut Simone de Beauvoir à propos du projet de loi 94

Le 25 mars dernier, le gouvernement de Jean Charest a présenté le projet de loi 94, lequel empêcherait les femmes portant le niqab d'avoir accès aux services publics offerts par de multiples institutions et établissements tels que les hôpitaux, les centres de la petite enfance, les écoles et les universités, et qui leur interdirait de travailler dans la fonction publique. Lors d'une conférence de presse, le premier ministre Charest a décrit ce projet de loi comme un exemple de défense des principes d'égalité entre les sexes et de laïcité au sein des institutions publiques.

Nous nous opposons à cette loi et nous croyons fermement qu'elle aura pour effet de limiter plutôt que de favoriser les droits des femmes. Comme nous l'avons exprimé en novembre 2007 dans notre réponse publique à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, nous sommes d'avis que le gouvernement devrait intervenir davantage pour assurer l'égalité entre les sexes, mais nous suggérons que cela devrait se faire non pas en se centrant sur les valeurs laïques et la religion, mais en agissant sur les questions de violence, de pauvreté, de santé et d'accès à l'éducation et au travail pour les femmes. En fait, l'utilisation par le premier ministre Charest des termes « laïque » et « égalité entre les sexes » est source de confusion. Il est évident que la préoccupation du gouvernement n'est pas d'encadrer l'ensemble des pratiques religieuses, mais bien les pratiques musulmanes. La régulation de l'expression religieuse des femmes en public et l'interdiction d'accès aux services gouvernementaux et à la vie publique ne peuvent être vus comme un pas vers l'égalité entre les sexes. Le projet de loi 94 est chauviniste et présente l'image trompeuse d'un Québec ayant atteint l'égalité entre les sexes tout en sous-entendant que les communautés musulmanes sont intrinsèquement oppressives pour les femmes.

En tant que féministes, nous sommes engagées à promouvoir et soutenir l'autonomie des femmes ainsi que leur capacité de comprendre et d'articuler leurs expériences d'oppression dans des termes qui leur sont propres. Et c'est en tant que féministes que nous disons NON aux interventions de l'État qui promettent l'égalité entre les sexes aux dépens de l'autonomie des femmes.

**Signé: Les membres du personnel enseignant ainsi que les étudiantes et étudiants
de l'Institut Simone de Beauvoir
avec le soutien de l'École des affaires publiques et communautaires
Université Concordia, le 7 avril 2010**

Pour plus d'information, veuillez consulter la position prise en novembre 2007 par l'Institut Simone de Beauvoir en regard de la Commission Bouchard-Taylor: <http://wsdb.concordia.ca/>

Prière de faire circuler.

Pour appuyer la déclaration, merci d'envoyer un courriel à: gada.mahrouse@concordia.ca

Relations publiques: Viviane Namaste, Ph.D., Institut Simone de Beauvoir
514-848-2424 poste 2371 ou viviane@alcor.concordia.ca